

# CONVENTION DE CONTROLE TECHNIQUE

CONTRAT N° Q-426118 - 0796170

REFERENCE A RAPPELER POUR TOUTE COMMANDE

*69-CORBAS-RÉNOVATION DE LA PLACE CHARLES DE GAULLE*

## LE MAÎTRE D'OUVRAGE – CLIENT

COMMUNE DE CORBAS  
1 PLACE CHARLES JOCTEUR  
69960 Corbas

Représenté par

**M. REMY LACHISE**

Tél : +33472908720

r.lachise@ville-corbas.fr

SIRET : 21690273400013

## BUREAU VERITAS CONSTRUCTION

4 CHEMIN DU TRONCHON  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR  
Centre Budgétaire : 0796170

Représenté par

**Estelle ARNAUD**

Ingénieur commercial

Tél : 0770256190

Email : serviceclient.construction@bureauveritas.com

Cette proposition commerciale est valable 3 mois à partir de sa date d'émission, le 8 mars 2023.  
Elle constitue la dernière proposition négociée entre les parties dans toutes ses dispositions.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT.

Le Client confie à BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, qui accepte, les prestations désignées ci-après aux conditions particulières et ce conformément aux conditions générales jointes :

- Conditions Générales d'intervention pour le Contrôle Technique (CCTCG01 BV CONSTRUCTION)

# 1. RÉCAPITULATIF DES MISSIONS CONFIEES

MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE	4 000,00 EUR HT
Missions de base :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments et équipements indissociables</li> <li>• Mission LE relative à la solidité des existants</li> <li>• Mission HAND relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées</li> </ul>	
Gestion administrative BV Construction	100,00 EUR
<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>4 100,00 EUR</b>
TVA (20 %)	820,00 EUR
<b>TOTAL TTC</b>	<b>4 920,00 EUR</b>

Les honoraires ci-dessus sont établis notamment en fonction de la consistance de l'opération et des durées prévisionnelles décrites aux conditions particulières du présent contrat. Tout changement pourra donner lieu à une rémunération supplémentaire détaillée au paragraphe Rémunérations complémentaires, ou à un avenant.

## 2. LE PROJET

69-CORBAS-RÉNOVATION DE LA PLACE CHARLES DE GAULLE

Adresse du chantier:	place Charles De Gaulle 69960 Corbas
Montant prévisionnel des travaux (Hors VRD):	280 000,00 €
Durée prévisionnelle d'exécution des travaux:	6 mois
Etat d'avancement de l'opération (à la date d'établissement de l'Offre):	Conception
Type de travaux:	Réhabilitation

## 3. DURÉE DU CONTRAT

Cette proposition commerciale formera contrat lors de son acceptation par le client. Le contrat prend fin à la remise du rapport final de contrôle technique.

### MODALITÉS SPÉCIFIQUES COVID 19

Dans le cas où les Services ne peuvent être exécutés par la Société du fait des conséquences imprévues de la COVID 19 et/ou des mesures gouvernementales prises dans ce contexte, les Parties conviennent que les obligations liées à l'exécution des Accords seront suspendues à la demande de la Partie la plus diligente par tous moyens écrits. Les Parties se concerteront afin d'établir un plan de continuité pendant cette période. A défaut d'accord dans un délai de un (1) mois à compter de la notification de suspension, les Accords pourront être résiliés sans indemnité de part et d'autre, hors rémunération due au titre des Services.

## 4. IDENTIFICATION DU CLIENT

**Bureau Veritas Construction** - <http://construction.bureauveritas.fr/>

Siège social : Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle 92800 Puteaux

Société par actions simplifiée au capital de 15 800 100,00 euros

R.C.S. de Nanterre 790 182 786

Contrat n° Q-426118

Informations pour mise à disposition du rapport	
Contact:	REMY LACHISE
Adresse mail :	r.lachise@ville-corbas.fr
Informations client payeur	
Raison sociale	COMMUNE DE CORBAS
Numéro SIRET	SIRET : 21690273400013
Numéro de TVA Intracommunautaire	FR10216902734
Adresse de facturation	PL CHARLES JOCTEUR - 69964 - CORBAS

Le présent document comporte 10 pages qui font également partie intégrante du contrat, l'ensemble des annexes disponibles en ligne et listées à la fin de ce document, en particulier les fiches missions descriptives des prestations ou des services, ainsi que les conditions générales et les annexes éventuelles.

## 5. POUR COMMANDER

Pour valider votre commande, dans le cadre de notre démarche "Zéro papier", nous vous invitons à signer ce document électroniquement en renseignant, directement en ligne, les éléments ci-dessous.

Vous pouvez toutefois télécharger ce document, et nous le renvoyer par retour d'email signé à l'adresse [serviceclient.construction@bureauveritas.com](mailto:serviceclient.construction@bureauveritas.com)

Fait à CHAMPAGNE AU MONT D'OR

A : Corbas

Le :

Le :

Par BUREAU VERITAS CONSTRUCTION

Nom :

Centre Budgétaire : 0796170

Qualité du signataire :

Le client :

**BUREAU VERITAS CONSTRUCTION**  
 Espace Mendel - Bâtiment A  
 48 Avenue de 8 Mai 1945  
 64100 BAYONNE  
 SIRET 790 182 786 01222

## 6. CONVENTION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

### OBJET DE LA PRÉSENTE CONVENTION

Le maître de l'ouvrage confie à BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, le contrôle technique, au sens de l'article L 125-1 du CCH, de l'opération désignée ci-dessus.

Ces prestations sont réalisées par référence aux modalités d'intervention de BUREAU VERITAS CONSTRUCTION jointes au présent contrat, ainsi qu'aux modalités ci-après, qu'elles complètent ou modifient le cas échéant.

### DESIGNATION DES MISSIONS DE BUREAU VERITAS CONSTRUCTION

Le maître de l'ouvrage confie à BUREAU VERITAS CONSTRUCTION les missions dont le périmètre et la nature sont définies ci-après :

### NATURE DE LA (OU DES) MISSION(S)

Mission(s) de base

Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments et équipements indissociables

[MissL \(v02/2022\)](#)

Mission LE relative à la solidité des existants

[MissLE \(v01-2017\)](#)

Mission HAND relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées

[MissHAND \(v02/2022\)](#)

### RAPPORTAGE EN MODE DÉMATÉRIALISÉ

Les processus de BUREAU VERITAS CONSTRUCTION sont entièrement digitalisés et permettent aux contrôleurs techniques de travailler en mode zéro papier.

L'outil AVISO est collaboratif et peut être connecté avec les principales GED. Il permet d'établir les avis et de vous les communiquer durant toutes les phases d'intervention.

AVISO permet de diffuser une information claire, rapide et structurée ainsi que la traçabilité de et la synthèse des avis et des points clés issus de l'analyse de risque du contrôleur technique. Ce mode de fonctionnement garantit une communication adaptée à l'organisation de l'équipe de projet. Tout au long des phases d'intervention, les documents sont traités de manière dématérialisée, dans tout type de format de fichiers et sauvegardés dans l'outil AVISO.

Les avis sont émis au format PDF et directement communiqués à l'équipe projet par mail, et en cas de connexion, postés automatiquement sur la GED.

Le présent contrat a été établi dans l'hypothèse où aucune plateforme GED n'est prévue. Les modalités d'intervention sont celles des conditions générales d'intervention pour le contrôle technique d'une construction. Dans la mesure où ces modalités d'intervention n'étaient pas respectées, un avenant au présent contrat serait susceptible d'être proposé.

## DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSURANCE

Pour les opérations de coût d'opération (coût travaux hors équipements professionnels + tous honoraires) supérieur à 15 M€ HT, le Maître d'Ouvrage s'engage :

- A fournir à BUREAU VERITAS CONSTRUCTION la copie de la DOC (Déclaration d'Ouverture de Chantier) de l'opération
- A intégrer BUREAU VERITAS CONSTRUCTION dans tout Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) qu'il serait amené à souscrire afin de couvrir la responsabilité décennale de l'ensemble des intervenants, dont le contrôleur Technique, au-delà des plafonds de leurs polices d'assurance décennale respectives (selon article R 243-1 du code des assurances modifié par le décret 2008-1466 du 22/12/2008).

La rémunération de BUREAU VERITAS CONSTRUCTION proposée dans le présent document tient compte de la souscription par le Maître d'Ouvrage et à ses frais exclusifs, d'un tel CCRD couvrant notamment la responsabilité décennale de Bureau Veritas Construction au-delà de son plafond de garantie de 3M€.

## 7. PRECISIONS COMPLÉMENTAIRES

Notre prestation porte exclusivement sur les travaux de rénovation de la place Charles De Gaulle à Corbas.

Informations complémentaires sur les travaux:

Cette place est située sur la dalle béton d'un garage en sous sol.

Il est prévu de renforcer structurellement la dalle afin d'augmenter la charge admissible.

## 8. FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

La rémunération de BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, fait l'objet d'acomptes échelonnés sur la durée de la mission de BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, selon l'échéancier ci-après :

### Contrôle technique construction bâtiment - Réhabilitation

Échéancier	Montant en EUR HT
<i>Au démarrage de notre intervention</i>	800,00 EUR
<i>A la remise du rapport initial</i>	800,00 EUR
<i>Tous les mois (phase travaux)</i>	Réparties en 6 échéances 2 000,00 EUR
<i>A la remise du rapport final</i>	400,00 EUR

### Gestion administrative BV Construction

Échéancier	Montant en EUR HT
<i>Lors de la 1ère facturation</i>	100,00 EUR

Les échéances de la Phase travaux seront facturées avant le 5 du mois.

Les factures sont payables net sans escompte, à 30 jours, date de facture, de préférence par prélèvement automatique ou par virement bancaire.

*Si vous optez pour le prélèvement automatique, merci de compléter, dater et signer le mandat de prélèvement SEPA joint à la présente offre et de l'accompagner d'un RIB*

## RÉMUNÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les prix sont calculés sur la base des conditions suivantes :

- Les frais engendrés par des déplacements à l'étranger ou sur des sites difficiles (îles, refuges de montagne, ...) feront l'objet d'un défraiement spécifique en sus des prix du présent contrat.
- Toute annulation de l'intervention in situ, à la demande ou du fait du client, fera l'objet d'une facturation spécifique correspondant aux frais engagés.
- Toute intervention supplémentaire du fait du client (notamment : locaux ou installations inaccessibles) fera l'objet d'une facturation complémentaire.
- Les prix ci-dessus sont établis en considération d'intervention aux jours et heures normales d'ouverture de BUREAU VERITAS CONSTRUCTION (8 h 00 – 18 h 00 du lundi au vendredi) ; toute intervention en dehors de ces périodes, sur demande du client, fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Les demandes ponctuelles complémentaires non mentionnées dans le présent contrat seront facturées de manière forfaitaires, sur la base de :

- vacation 1/2 journée : 500 Euros HT
- vacation 1 journée : 900 Euros HT

Le prix des vacances spéciales pour mesures, frais de matériels inclus, seront à définir au cas par cas, par avenant au présent contrat.

En cas de reprise de contrat ou de factures du fait de changement de coordonnées du client, des frais forfaitaires de 90 EUR HT seront facturés en sus.

L'édition d'exemplaires imprimés des livrables fait l'objet d'une facturation complémentaire de :

- 15 Euros HT par copie, si la demande est formulée avant l'envoi du rapport électronique
- 50 Euros HT par copie, si la demande est formulée une fois le rapport électronique diffusé

Le présent contrat est établi hors reprographie par BUREAU VERITAS CONSTRUCTION des documents de conception et d'exécution établis par les constructeurs.

## MISSIONS DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Tout changement de la consistance de la mission et / ou des caractéristiques de l'opération donnera lieu à une rémunération supplémentaire à celle définie dans le récapitulatif des missions confiées de la présente convention et notamment dans les cas suivants :

- Allongement de la durée d'exécution des travaux : 670,00 € HT par mois
- Examen de documents indicés complémentaires : 100,00 € HT par document
- Levée des observations des rapports de fin de mission : 400,00 € HT par courrier
- Présence par réunion de levée des observations de nos avis : 400,00 € HT par vacation d'une demi-journée
- Synthèse supplémentaire des avis du contrôleur technique au-delà de la deuxième transmission : 90,00 € HT par synthèse
- Vacation correspondant à la rédaction d'un RICT supplémentaire ou la révision du RICT : 800,00 € HT par vacation (ex: € HT par RICT)

En cas d'emploi de techniques innovantes, une rémunération complémentaire nécessaire à l'examen des ouvrages concernés, évaluée sur la base du prix de vacation indiqué au présent article, sera facturé en sus.

Dans le cas où la construction de l'opération nécessiterait des ouvrages de caractère exceptionnel, une rémunération complémentaire nécessaire à l'examen des ouvrages concernés, évaluée sur la base du prix de vacation indiqué au présent article, sera facturée en sus.

## REVISION DES PRIX

Les prix seront revus à chaque échéance de facturation

Le calcul de revalorisation des prix suivra a minima, l'indice ING comme indiqué ci-dessous :

$$P = P_o \times I / I_o$$

P = Prix actualisé à échéance de facturation

I = Indice ING - dernière valeur connue à date de facturation

P<sub>o</sub> = prix de base à la date du contrat

I<sub>o</sub> = Dernier Indice ING connu à la date d'émission de l'offre

Valeur de l'indice ING : 130,4

Bâtir un monde de confiance

**MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

## Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Bureau Veritas Construction à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Bureau Veritas Construction.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

*Veillez compléter les champs marqués \**

<b>Votre Nom</b>	*	.....	1
		Nom / Prénoms du débiteur	
<b>Votre adresse</b>	*	.....	2
		Numéro et nom de la rue	
		<input type="text"/>	
	*	Code Postal	
		<input type="text"/>	
		Ville	3
	*	<b>FRANCE</b> .....	4
		Pays	
<b>Les coordonnées de votre compte</b>	*	<input type="text"/>	5 *
		Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)	
		<input type="text"/>	
		Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)	
<b>Nom du créancier</b>	*	<b>Bureau Veritas Construction</b>	
	7	Nom du créancier	
	*	<b>FR85ZZZ822B3F</b> .....	8
		Identifiant du créancier	
	*	<b>9 cours du Triangle</b> .....	9
		Numéro et nom de la rue	
	*	<b>92800</b>	
		Code Postal	
	*	<b>PUTEAUX</b> .....	10
		Ville	
	*	<b>FRANCE</b> .....	11
		Pays	
<b>Type de paiement</b>	*	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Paiement récurrent / répétitif</b>	12
		<input type="checkbox"/> <b>Paiement ponctuel</b>	
<b>Signé à</b>	*	..... (1) <b>date</b>	13
		Lieu	
		Date : JJ/MM/AAAA	
<b>Signature(s)</b>		<b>Veillez signer ici</b>	

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.

Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'accès, de rectification et d'opposition pour des motifs légitimes, tels que prévus par la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

**Zone réservée à l'usage exclusif du créancier**

**MANDAT A RETOURNER PAR EMAIL À L'ADRESSE** : [serviceclient.construction@bureauveritas.com](mailto:serviceclient.construction@bureauveritas.com)  
**ACCOMPAGNE D'UN RIB**

**Bureau Veritas Construction** - <http://construction.bureauveritas.fr/>

Siège social : Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle 92800 Puteaux

Société par actions simplifiée au capital de 15 800 100,00 euros

R.C.S. de Nanterre 790 182 786

Contrat n° Q-426118

## 9. ANNEXES

Les annexes sont disponibles en lignes. Pour y accéder, suivez les liens ci-dessous.

*Les liens ne sont pas accessibles dans l'interface de signature électronique. Dans ce cas, téléchargez le document au format PDF au préalable.*

### DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS REALISÉES SOUS ACCREDITATION

Lorsque la prestation confiée est réalisée sous couvert d'accréditation, les dispositions suivantes sont à prendre en considération :

- L'engagement de confidentialité ne s'applique pas aux informations qui sont divulguées conformément aux exigences d'un texte légal ou réglementaire émis par un organisme d'accréditation ;
- Le Client ne peut faire référence à l'accréditation que par le biais de la reproduction intégrale des rapports émis par Bureau Veritas
- La procédure de traitement des réclamations et appels concernant les prestations accréditées sera mise à disposition de toutes personnes intéressées sur demande écrite.
- Le Client s'engage à autoriser les représentants de l'organisme d'accréditation d'assister – sur demande – aux prestations réalisées sur les sites concernés par les services.

### CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION ET FICHES DÉCRIVANT LES MISSIONS DE CONTRÔLE TECHNIQUE

- [MissHAND \(v02/2022\)](#)
- [MissL \(v02/2022\)](#)
- [MissLE \(v01-2017\)](#)
- [CCTCG01 rev24 \(v02-2022\)](#)

### DESCRIPTIFS TECHNIQUES

Compléter le descriptif technique ci-dessous (En référence à l'annexe B de la norme NFP 03 100)

#### Description de l'opération :

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| - Nombre de bâtiments :                    | - Nombre d'étages sur RdC :        |
| - Nombre d'ascenseurs :                    | - Nombre de sous-sols :            |
| - Nombre de logements :                    | - Nombre de parkings aériens :     |
| - SHON (Art. R112-2 Code de l'Urbanisme) : | - Nombre de parkings souterrains : |

#### Destination des ouvrages :

- Accession à la propriété       Usage locatif       Usage propre

#### Usage :

- Habitation       Bureaux       ERP préciser type catégorie et effectif  
 Commerce       Industrie       Génie-civil

#### Nature des travaux :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Travaux neufs                     | <input type="checkbox"/> Réhabilitation          |
| <input type="checkbox"/> Existence d'études de sol         | <input type="checkbox"/> Existence de diagnostic |
| <input type="checkbox"/> Technique innovante               | <input type="checkbox"/> Avoisinants             |
| <input type="checkbox"/> Ouvrage de caractère exceptionnel | <input type="checkbox"/> Reprise en sous-œuvre   |
| <input type="checkbox"/> Travaux de VRD                    | <input type="checkbox"/> Gros-œuvre              |
| <input type="checkbox"/> Avoisinants                       |  |

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le

ID : 069-216902734-20230316-VILLE\_2023DC057-AU



## Bâtir un monde de confiance

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Fondations profondes | <input type="checkbox"/> Réaménagement de cloisons |
| <input type="checkbox"/> Groupe électrogène   | <input type="checkbox"/> Thermique                 |
| <input type="checkbox"/> Transformateur       | <input type="checkbox"/> Chaufferie                |
| <input type="checkbox"/> SSI                  | <input type="checkbox"/> Electricité               |
| <input type="checkbox"/> Chaufferie           | <input type="checkbox"/> Groupe électrogène        |
| <input type="checkbox"/> Sprinklage           | <input type="checkbox"/> Transformateur            |
|   | <input type="checkbox"/> SSI                       |
|   | <input type="checkbox"/> Alarme                    |
|   | <input type="checkbox"/> Sprinklage                |
|   | <input type="checkbox"/> Ascenseur                 |

### Permis de construire :

n° :

Délivré le :

En attente :

### Date prévisionnelle :

Déclaration d'Ouverture de chantier :